

FICHE D'INFORMATION**TRAITEMENT DE REMODELAGE CUTANÉ
PAR LASER OU LUMIÈRE INTENSE ET PULSÉE DE REMODELAGE.**

Madame, mademoiselle, monsieur

Le remodelage cutané consiste à obtenir au moyen d'un laser de basse énergie ou d'une lumière intense pulsée une action thermique limitée au derme superficiel et moyen, tout en préservant l'épiderme par un système de refroidissement, dans l'intention d'atténuer :

- les signes du vieillissement solaire (taches, élastose, rides superficielles)
- les cicatrices

Cette action thermique conduit à une réaction inflammatoire, suivie de phénomènes cicatriciels et, à terme, à un remodelage du derme avec amélioration de la couleur, de la texture et de la souplesse cutanée.

Le traitement est réalisé en ambulatoire au cabinet de dermatologie, en 4 à 6 séances, espacées d'un mois environ, sans aucune anesthésie ou après application de crème anesthésique Emla® selon les cas.

La douleur

Elle peut être présente en cours d'intervention. Il s'agit d'une sensation de légère brûlure qui devra faire moduler la puissance du laser.

Les suites immédiates

Immédiatement après le traitement, la peau est légèrement rouge. Il peut y avoir une sensation de coup de soleil et un léger gonflement pendant quelques heures.

Des Complications

Telles que pigmentation ou brûlures superficielles sont possibles mais rares, surtout en cas de peau bronzée.

Des réactions gênantes peuvent se produire avec la prise de certains médicaments (isotrétinoïne). Tout traitement médicamenteux en cours ou débuté pendant le traitement Laser doit être signalé.

Absence de cotation de cet acte médical à la Nomenclature de la Sécurité Sociale

Aucun remboursement n'est possible et aucun arrêt de travail ne pourra être accordé pour cet acte à visée esthétique.

Le médecin qui vous a remis cette fiche est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions.

Fiche mise à jour le 23 Janvier 2003.